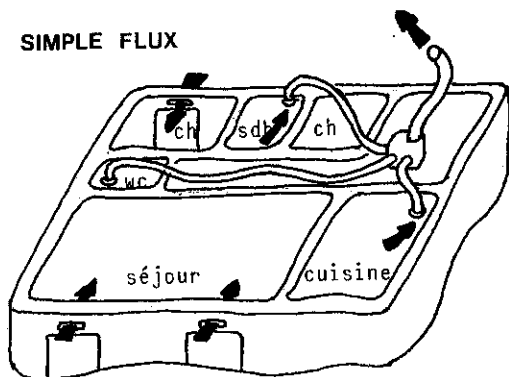


ELGE

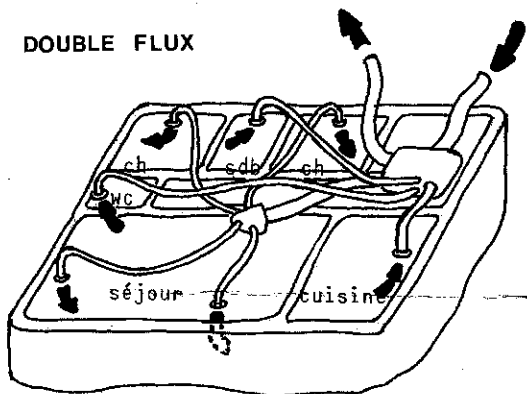
VENTILATION MECANIQUE CONTROLEE

(conforme à l'arrêté du JO du 24/3/82)

SIMPLE FLUX



DOUBLE FLUX



L'isolation renforcée des logements, en particulier au niveau des ouvertures, rend obligatoire l'installation d'un système d'aération contrôlée (VMC); DEUX POSSIBILITES :

SIMPLE FLUX : L'air neuf pénètre dans les pièces principales par des entrées d'air (naturelles) autoréglables; l'air vicié est extrait dans les pièces techniques (cuisine, sdb, wc) par des bouches d'extraction reliées par un réseau de gaines à un groupe de ventilation.

DOUBLE FLUX : Comme l'extraction d'air vicié, l'arrivée d'air neuf est contrôlée, ceci permet d'intercaler entre ces deux flux d'air, un échangeur de calories assurant une économie de 60 à 65% des déperditions dues au renouvellement d'air, soit une économie de chauffage de l'ordre de 20% par rapport au système extraction simple-flux.

Le Journal Officiel du 24/3/82 indique plus précisément que la réglementation d'origine (1969), les différents débits suivant le nombre de pièces principales de la maison; Les deux tableaux ci-dessous précise les débits réglementaires exprimés en m³/heure.

TABLEAU A : Débits minimum que le système VMC doit permettre d'atteindre

Nb pièces principales	Cuisine	sdb	wc	autre sdb	autre wc
3	105	30	15	15	15
4	120	30	30	15	15
5 et plus	135	30	30	15	15

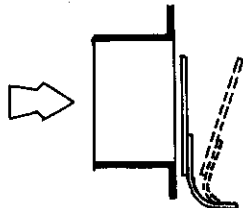
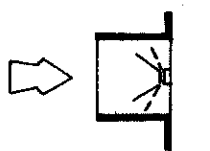
TABLEAU B : Débit total minimum à extraire de la maison (petite vitesse)

Nb pièces principales	3	4	5	6	7
Débit total minimum	75	90	105	120	135

D'après ces chiffres, il apparaît que la solution idéale, consistant à assurer le débit minimum permanent (déperditions minimum), tout en donnant la possibilité d'atteindre les débits donnés dans le tableau A, impose l'équipement des groupes VMC avec des régulateurs et des amplificateurs de débit

Régulateur de débit

Amplificateur de débit



Petite vitesse
Grande vitesse

GROUPES VMC

caractéristiques communes

- Moteurs montés sur roulements à billes avec système automatique de rattrapage de jeu par rondelles élastiques.
- Echauffement moteur très bas, inférieur à 40° en marche continue
- Sur tous les groupes, montage de :

REGULATEURS DE DEBIT sur les piquages sanitaires

AMPLIFICATEUR DE DEBIT sur le piquage cuisine

- Tous les groupes sont fournis avec leur boîtier de commande

- GARANTIE 2 ANS

groupe d'extraction économique

VMC2RM2 : Modèle économique - construction en PVC - 4 piquages : 3 sanitaires \varnothing 100/80 - 1 cuisine \varnothing 125 - 2 vitesses - Débits maximum : vitesse réduite 120 m³/h - accélérée 230 m³/h - Consommation 50/90 watts

VMC2RM2

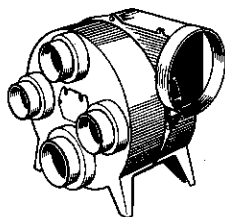
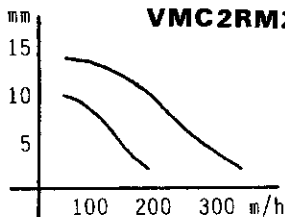


Tableau général Boîte à bornes Boîtier de commande

